

REGLEMENT DU CONCOURS

BNI LOVAINJAFY 2023



1 – ENTREPRISES ET PROJETS ÉLIGIBLES

Le Concours BNI LOVAINJAFY 2023 est ouvert aux entreprises porteuses de projets à impact social et environnemental réunissant les critères suivants :

- Entreprise ayant une durée d'existence de 2 ans ou plus ;
- Entreprise regroupant au minimum 4 salariés permanents ;
- Projet innovant et résolvant durablement un problème social et/ou environnemental auprès de communautés vulnérables et/ou en zones sensibles ;
- Projet adressant au moins un des objectifs du développement durable.

2 - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu'aux membres du jury.

Les membres du Jury, ainsi que la BNI MADAGASCAR, s'engagent à conserver un caractère strictement confidentiel aux documents communiqués.

Il n'est admis qu'un seul dossier de candidature par Entreprise.

Joindre impérativement à votre dossier les pièces ci-dessous avant le Lundi 31 Juillet 2023 par email à l'adresse bni.durable@bni.mg en suivant les indications de la page www.bni.mg/lovainjafy

- Formulaire de candidature
- Organigramme de l'entreprise
- Curriculum vitae de l'entrepreneur (et si pertinent, des éléments clés de l'équipe)
- Copies de la carte statistique et de la carte d'identité fiscale de l'entreprise
- Un document d'information sur l'entreprise, accompagné si disponible des comptes annuels des trois derniers exercices (2020, 2021, 2022).
- Un document de présentation du projet, expliquant clairement son écosystème et ses besoins, et qui inclura notamment :
 - La problématique sociale et/ou environnementale identifiée, l'activité/produit/service proposé, les attendus et les impacts ;
 - La situation actuelle du projet et les appuis déjà en cours ou acquis ;
 - Identification de l'écosystème du projet : parties prenantes, ressources nécessaires ;
 - Prévisions financières, schéma de financement envisagé.
- Toute autre pièce susceptible d'étoffer la compréhension du projet ou de démontrer son intérêt.

3 - DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être adressés à la BNI MADAGASCAR par email à l'adresse suivante bni.durable@bni.mg en suivant les indications de la page www.bni.mg/lovainjafy.

Date limite de soumission de candidatures :

Lundi 31 Juillet 2023

4- COMPOSITION DES MEMBRES DU JURY

- 50% issus de la BNI MADAGASCAR
- 50% issus du secteur public et institutionnel
- Groupe A : Jury de présélection
- Groupe B : Jury final, arrêtant la liste des quatre lauréats.

5 – PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité de leadership du porteur de projet ;
- Performance de l'entreprise ;
- Performance du modèle social et/ou environnemental et caractère pertinent et durable des impacts ;
- Capacité du projet à générer de l'autofinancement.

6 – AVANTAGES DES LAUREATS

Les projets lauréats bénéficieront :

- D'une subvention de 15 Millions MGA
- D'un crédit bancaire pour lequel un montant maximal de 200 millions MGA sera au taux bonifié de 0%
- D'un accompagnement technique personnalisé.

Les porteurs de projet pourront exprimer leurs besoins financiers et d'accompagnement technique dans leur dossier de candidature. Toutefois il revient au jury BNI LOVAINJAFY d'effectuer après l'étape de présélection une phase de due diligence et d'évaluer les besoins réels et des ajustements si nécessaires. Ceux-ci seront présentés aux porteurs de projets présélectionnés et discutés avec eux avant que le jury n'arrête la liste des lauréats et les avantages dont ceux-ci bénéficieront.

Les subventions et financements seront débloqués par tranches au vu de l'avancement des différentes phases du projet.